

## Maintenance Aqualift F Compact

### Informations sur l'article

Numéro d'article: 80302

GTIN:

Groupe de remise: 00

### Description

Maintenance du poste de relevage Aqualift F Compact

#### Étendue des prestations (tous les travaux sont effectués conformément à la carte d'inspection) :

- Contrôle visuel du bon fonctionnement
- Nettoyage du système
- Vérification des clapets antiretour
- Vérification du fonctionnement de la pompe
- Vérification du gestionnaire
- Indication sur l'obligation de maintenance pour l'exploitant, facultatif
- Le système est transmis dans un état de fonctionnement sûr
- Les valeurs enregistrées sont consignées dans un rapport de maintenance

#### Conditions préalables côté bâtiment :

- La personne à contacter doit être présente sur site
- Accès au système et au gestionnaire
- Le tuyau de raccordement d'eau doit être disponible à proximité

#### Remarque :

- La maintenance régulière est une condition préalable de la garantie et de la police d'assurance
- 

#### Les coûts suivants ne sont pas compris :

- Dépenses de matériel supérieures à 20 euros
- Un supplément éventuel de travail est facturé en fonction de la charge supplémentaire
- Conditions difficiles, prestations de réparation, prestations de travail supplémentaires
- Déplacements inutiles malgré un préavis

Les postes de relevage doivent faire l'objet d'une maintenance régulière par une entreprise spécialisée, conformément à la norme EN 12056-4.

**Les intervalles suivants ne doivent pas être dépassés :**

- Trois mois pour les postes à utilisation industrielle
- Six mois pour les postes installés dans des maisons à plusieurs logements
- Un an pour les postes installés dans des maisons individuelles

Le prix indiqué s'entend par intervention de maintenance.